



École Saint-Pierre-Claver

Conseil d'établissement (séance ordinaire)

Ordre du jour de la 7e séance

Montréal, le 16 avril 2026 | 18 h 15

2110, boul. Saint-Joseph Est, Montréal

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum

Membres présents : Madame Périard, Janique Payette, Julie Gaudet, Guillaume Kasper, Myriam Bélanger, Kathia Gaillardtz, Esther Riendeau, Junie Muyle

Membre absent : Michel Lacasse Jr, Nathalie Migneault, Geneviève Gagné, Audrey Sloan, Véronique Desjardins, Marie-Josée Avon.

Formant le quorum sous la vice-présidence d'Esther Riendeau.

La vice-présidente, Esther Riendeau, déclare la séance ouverte à 18h21.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé tel quel par Guillaume Kasper et adopté par Julie Gaudet

3. Mot de la direction

Rien cette semaine

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars

Kathia Gaillardtz propose avec modification et Esther Riendeau seconde.

5. Suivis de la séance du 18 mars 2026

- **Salon du livre :** Se tiendra le 20 avril 2026 et les parents ont reçu l'information par courriel.
- **Projet de déménagement de la bibliothèque :** Madame Adidar, qui est la personne-ressource de du centre de service scolaire, revient tout juste de vacances. Elle a fait parvenir au directeur adjoint une proposition d'aménagement ainsi que la liste du meublier à acheter. Elle a joint à son envoi la liste des fournisseurs homologués par le CSSDM ainsi que des fournisseurs homologués. La nouvelle bibliothèque déménagera dans le local 100. L'équipe de direction attend que les déménageurs fixent une date pour transférer les livres et le mobilier qui sera conservé. Ceux-ci espèrent que cela pourra être fait en juin. Les membres du conseil d'établissement soulignent qu'il serait important de prendre le temps de considérer les besoins des usagers et des enseignants avant de retenir un plan d'aménagement officiel. S'il manque de l'argent, une demande pourra être faite en ce sens à l'OPP
- **Mise à jour du site web de l'école :** Esther Riendeau a répertorié les éléments obsolètes et a fait parvenir une liste des documents et liens à mettre à jour à l'équipe de direction. Esther Riendeau et Junye Muyle offrent d'aider si cela est possible.
- **Code du parent :** Esther Riendeau demande si elle peut partager le document pour que le personnel de l'école puisse le mettre à jour de façon autonome. Elle transférera le document via Canvas.

6. Correspondance : Rien cette semaine

7. Levées de fonds :

- **Suivi à faire sur la campagne de financement dictée PGL (2e année) :**
- **Lecturothon :** Présentement une somme de 1900\$ a été amassée. L'objectif a été diminué cette année à 5000\$. La feuille de don ainsi que le projet lecturothon pourrait être repensé, car il y a un essoufflement de la part des parents pour cette levée de fond. La feuille de commanditaire n'est plus utilisée par les enseignants ni par les élèves. Un comité dédié pourrait être formé pour réfléchir et planifier celui de l'année prochaine. Les montants amassés seront distribués aux enseignants pour l'achat de livres et de jeux pédagogique.
- **Laurence Mercier :** Elle fait une demande de financement d'un montant de 2000\$ pour de la plastification et du découpage. Sa classe et celle de Jade préparent un jeu de société sur les animaux de type défis nature en version géant. Comme les coûts sont importants, l'OPP a mis l'enseignante en contact avec une maman d'élèves de maternelle qui a des contacts dans le domaine de la plastification. Les enseignantes aimeraient offrir un jeu de cartes par élève et par classe de 4^e année. Myriam Bélanger et Esther Riendeau suggèrent de vendre les jeux aux enfants pour le coût de production, et d'en produire moins pour les enseignants, mais de les mettre disponible à la bibliothèque. **Sujet à reporter au prochain CÉ**

8. **OPP : Cosom :** Suite à la victoire des équipes au dernier tournoi, l'OPP a offert 1000\$ aux enseignants pour qu'ils fassent une activité de développement d'esprit d'équipe avec leurs jeunes. Annie de son côté pensait offrir pizza et crème glacée. Les membres du conseil d'établissement pensent que ce montant devrait être partagé entre les diverses activités qui sont tenues au sein de l'école, car le montant est très élevé. Paola devra en discuter avec Annie. **Sujet à reporter au prochain CÉ**

Conférence des 6^e année : Formateur Yanick coté, sur l'intimidation, la drogue et l'alcool. La conférence à durée de 45 minutes sur une possibilité de 90 minutes. Pour un coût de 2140\$. Les membres du conseil d'établissement soulèvent le coût important ainsi que le temps accordé au conférencier était en deçà du temps que le formateur accordait. Si l'OPP désire refaire l'expérience, les membres suggèrent que celle-ci soit donnée aux deux ans et intégrée les 5e années.

9. **Point du public :** Rien cette semaine

10. Sorties éducatives :

Gr 601 : Hôtel de ville, STM, gratuite

Gr 302 : Tohu, STM, gratuite,

Gr 201-202 Centre Père Sablon, gratuite

Gr 401 : Claude-Robillard, STM, cout de 100\$ payer par l'école on bouge

Gr 103-203 : CEPsum, coût de 375\$ payé par l'école on bouge

Gr 201-202 : Jardin botanique, STM, coût de 382,50, payée par la mesure éducative

Gr 501-502 : Arsenal art contemporain, navette STM, payée par l'école inspirante

Gr 401-402-403 : GPS aventure, autobus scolaire, payé par l'école on bouge

Myriam Bélanger propose et Guillaume Kasper seconde

11. **Fonds 4/9 : Fond 9 : Dépenses :** 10 307, 23\$

Fond 4 : revenus : 22 052,17\$ **dépense :** 4913,10\$

12. **Projet éducatif :** L'équipe poursuivra le 7 mai la régulation des moyens ou la conception de mini action.

13. **Mesure budgétaire dédiée à l'aide aux parents (formation aux parents) :** Les formations sont un succès. Les parents sont satisfaits de la qualité des formations.

14. Points d'information

Direction : L'assemblée générale est prévue le 10 septembre. Le barème sera présenté le 8 septembre en teams à 18h30. **Projet CACP** : Une rencontre est prévue avec l'enseignant pour connaître ses intentions pour la continuité du projet. C'est un projet apprécié des enseignants et des élèves. **Effectifs pour l'année scolaire 26-27** : L'école comptera 1 maternelle 4 ans, 3 maternelles 5 ans, 1 classe de 1^{res} années, 2 classes de 2^e année et une classe combinée 1^{re} et 2^e année. Au deuxième cycle, l'école comptera 2 classes de 3^e année et de 4^e années. Au 3^e cycle, deux classes de 5^e année et deux de 6^e. Il y aura encore cette année une classe combinée de 5 et de 6^e années. L'école conserve les classes AMPLI tel quel, c'est-à-dire une classe par cycle. Deux classes sont fermées, une de 4^e et une de 5^e année. La baisse de clientèle impact les spécialistes. L'anglais passe de 80 à 70%, la musique de 100% à 90%, l'art plastique de 80% à 70%, l'éducation physique, un poste demeurent à 100% et le deuxième passe de 70% à 50%.

Les postes des spécialistes en anglais, musique et éducation physique iront à l'affichage, car les jumelages qui sont présentement faits avec les écoles ne sont plus possibles. Du côté du service à l'élève, l'orthopédagogie garde un statu quo, soit 2 postes à 100%. Comme cette année, le psychoéducateur reste à 40% et l'orthophonie deux postes, un à 100% et l'autre à 40%. L'école conserve un TES à 100% pour les classes AMPLI et un à 80% pour le régulier.

Personnel enseignant : Suite au tournage d'un film de Charlotte Lebon, un montant de 9000\$ a été versé au CSSDM pour la location des locaux. Aucun montant n'est transféré à l'école malgré les inconvénients vécus par l'équipe école. Le CE fera une requête au CSSDM.

Service de garde : rien cette semaine

Représentant-e de la communauté : rien cette semaine

Représentant-e au comité de parents : L'application loi 94 a monopolisé la dernière rencontre. La DG du CSSDM est venue s'adresser au comité.

Membres parents :

15. Levée de la séance 20h19

Présidence

Direction